À une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité d'Henryville tenue le jeudi 6 décembre 2018, à 19:00hrs. au 110 rue Grégoire à Henryville, sont présents les conseillers; Patrick Wenning, Isabelle Deland, Jean-Sébastien Roy, et Michel Lord sous la présidence de la mairesse, Mme. Danielle Charbonneau formant quorum.

Également présente Mme. Sylvie Larose Asselin Directrice générale et secrétaire-trésorière

La mairesse Madame Danielle Charbonneau ouvre la séance à 19:00hrs.

Absents : Mme Valérie Lafond et M. Léo Choquette.

6714-12-2018 Ouverture de la séance

Il est proposé par Patrick Wenning appuyé par Jean-Sébastien Roy et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance extraordinaire du 6 décembre 2018.

6715-12-2018 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Michel Lord appuyé par Isabelle Deland et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

6716-12-2018 Adoption du règlement 191-2018 Prévisions budgétaires 2019

Règlement 191-2018 concernant les prévisions budgétaires 2019

Attendu que le conseil municipal doit adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2019:

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a été préalablement donné lors de la séance régulière du 5 novembre 2018;

qu'un projet du règlement a été déposé à la séance du 3 décembre 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-Sébastien Roy appuyé par Isabelle Deland et résolu à l'unanimité qu'il soit ordonné et statué par le Conseil le présent règlement ainsi qu'il suit, à savoir :

Article 1 Revenus:

Attendu

1. Taxe sur la valeur foncière :	1 746 272\$
2. Taxe sur une autre base :	579 839\$
3. Paiement tenant lieu de taxes :	10 000\$
4. Transferts:	302 392\$
5. Services rendus organismes municipaux :	25 080\$
6. Autres services rendus :	180 850\$
7. Impositions de droits :	35 400\$
8. Amendes et pénalités :	5 000\$
9. Intérêts :	5 000\$
10. Autres revenus :	2 500\$

TOTAL DES REVENUS: 2 892 333\$

Article 2 Charges:

1.	Administration générale :	403 472\$
2.	Sécurité publique :	410 149\$
3.	Transport:	585 028\$
4.	Hygiène du milieu :	515 737\$
5.	Santé et bien-être :	109 620\$
6.	Urbanisme et mise en valeur :	92 464\$
7.	Loisirs et culture :	145 789\$
8.	Frais de financement :	79 974\$

TOTAL DES CHARGES: 2 342 233\$

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT

DE L'EXERCICE AVANT CONCILIATION À **DES FINS FISCALES CONCILIATION A DES FINS FISCALES**

550 100\$

 $(280\ 100\$)$ Remboursement de la dette Activités d'investissement (385 028\$)

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE A DES FINS FISCALES

0 \$

Article 3 Entrée en vigueur du règlement :

Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi.

Madame Danielle Charbonneau Sylvie Larose Asselin Mairesse

Directrice générale & Secrétaire-trésorière

Période de questions

Aucune question.

6717-12-2018 Levée de la séance Il est proposé par Michel Lord appuyé par Patrick Wenning et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 19:04 hrs.

Danielle Charbonneau Sylvie Larose Asselin Mairesse Directrice générale & Secrétaire-trésorière

[«] Je, Danielle Charbonneau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal ».